

LA DISCORDE ÉLECTORALE EN CÔTE D'IVOIRE : LA MÉDIATISATION DU POLÉMIQUE ET DE LA POLÉMIQUE DANS LE DISCOURS JOURNALISTIQUE.

Amidou TOURÉ

Université Félix Houphouët-Boigny

amlatoure@gmail.com

Assane NIADA

Journalisme

Résumé

Cet article aborde la problématique de la manifestation du discours polémique de la radiation de Laurent Gbagbo dans le discours journalistique. L'objectif de l'étude est de mettre en évidence les différentes modalités de la polémique dans le discours journalistique. S'appuyant sur un corpus constitué de « Unes » des journaux ivoiriens d'opinion, nous procédons à l'analyse du discours du micro-récit des titres de couverture. Il ressort de l'analyse qu'il existe un antagonisme prégnant entre des blocs médiatico-politiques. La scénarisation de la radiation de Laurent Gbagbo de la liste électorale par la presse s'inscrit dans la lutte de positionnement dans le champ politique. Dans une approche dialogique, le discours polémique se traduit par la production d'un discours et d'un contre-discours. Autrement dit, le la polémique se lit dans le discours journalistique par la disqualification de l'adversaire consistant à le discréditer, à le délégitimer. En définitive, le discours polémique à l'œuvre dans les titres de « Unes » montre que la presse ivoirienne est engagée. Son discours est fortement idéologisé et manipulateur. On peut inférer que les journaux ivoiriens, eu égard à la relation proxémique avec les partis politiques, sont plus enclins à un journalisme de communion qu'un journalisme d'information.

Mots-clefs : Polémique, polémique, presse écrite, liste électorale, Une

Abstract

This article addresses the issue of the manifestation of the polemical discourse of Laurent Gbagbo's radiation in journalistic discourse. The objective of the study is to highlight the different modes of controversy in journalistic discourse. Based on a corpus made up of from pages Ivoirian opinion newspapers, we proceed to the analysis of the discourse of the micro-narrative of the cover titles. It emerges from the analysis that there is a significant antagonism between medico-political blocks. The scripting of Laurent Gbagbo's removal from the electoral list by the press is part of the struggle for positioning in the political field. In dialogical approach, polemical discourse results in the production of discourse and counter-discourse. In other words, the polemic is read in the journalistic discourse by the disqualification of the adversary consisting in discrediting him, in delegitimising him. Ultimately, the polemical discourse at work in the titles of from pages shows that the Ivoirian press is committed. His speech is strongly ideologized and manipulative. It can be inferred that the Ivoirian newspapers, given the polemical parties, are more inclined to a journalism of communion than an information journalism.

Introduction

La Côte d'Ivoire connaît une histoire politique tumultueuse marquée par des conflits divers. Ces périodes de crises politiques et autres violences, depuis le coup d'État militaire (1999), la rébellion armée (2002), la crise postélectorale (2010) et la crise électorale (2020) ont, entre autres raisons, soulevé la question de la composition de la Commission Électorale Indépendante (CEI). Dès lors, l'indépendance ou la supposée inféodation de la CEI au parti au pouvoir, le Rassemblement des Houphouëtistes pour la Démocratie et la Paix (RHDP) polarise toutes les attentions à chaque joute électorale. Le cycle préélectoral des élections municipale et régionale de septembre 2023 n'échappe pas la mise en tension des acteurs, de la presse et des populations. Cette tendance lourde du cycle électoral ivoirien alimente les débats dans les médias, dans les *fora* de discussion sur les plateformes numériques. Ces échanges autour de la CEI dégagent des opinions antagoniques au point que des observateurs de la scène politique ivoirienne n'hésitent pas à affirmer qu'elle est sujette à controverse et à polémique. Ainsi constate-t-on que la récente polémique au sujet de la CEI du fait de la radiation de Laurent Gbagbo, ancien Président de la République et Président du Parti des Peuples Africains Côte d'Ivoire (PPA-CI), de la liste électorale constitue la nouvelle pomme de discorde électorale. Ce conflit électoral donne lieu à une abondante production journalistique. Elle en est la principale information des titres de couverture des différents quotidiens. C'est pourquoi nous nous interrogeons en ces termes : comment se manifeste le/la polémique de la radiation de Laurent Gbagbo dans le discours journalistique ? Mieux quels sont les enjeux de la scénarisation à la « Une » des journaux de cette communication conflictuelle entre les acteurs politiques ? L'objectif de cette étude est de mettre en évidence les différentes modalités de la polémique dans le discours journalistique ivoirien. Plusieurs travaux ont abordé la problématique de la polémique. Charaudeau (2017 : 78), définit la polémique comme « une partie d'échecs où chaque interlocuteur cherche à imposer à l'autre en attaquant ses positions, à moins que ce soit pour protéger sa « face » ou défendre ses intérêts ». Il faut entendre ici, par polémique, l'ensemble de positions visant à disqualifier l'autre considéré comme adversaire. C'est pourquoi affirme-t-il, par ailleurs, que « la polémique relève d'une attitude

d'affrontement, d'un jeu stratégique de destruction verbale, lequel est alors institué en adversaire à éliminer » (Charaudeau, 2017 : 81). Dans ses travaux sur le discours argumentatif, Amossy (2014) considère les échanges polémiques comme une modalité argumentative « fortement agoniques », où les positionnements en présence qui s'affrontent sont très discordants. En parlant de discours polémique, Kerbrat-Orecchioni (1980 : 13) pense que c'est « un discours disqualifiant, c'est-à-dire qu'il attaque une cible, et qu'il met au service de cette visée pragmatique dominant [...] tout l'arsenal de ses procédés rhétoriques et argumentatifs ». En d'autres termes, la polémique est une entreprise d'attaque et de défense entre des protagonistes. C'est un affrontement verbal sans possibilité de consensus entre les positions aux prises. Tout en nous inscrivant dans le champ des sciences de l'information et de la communication, nous faisons l'hypothèse que le/la polémique de la radiation de Laurent Gbagbo sur la liste électorale pollue voire parasite le cycle électoral. Pour rendre raison de notre objet de recherche, nous mobilisons, d'un point de vue théorique, le dialogisme bakhtinien. Il postule que tout discours est constitutivement traversé par d'autres discours (Bakhtine, 1984). En considérant la « Une » des journaux comme un espace public médiatique (Touré, 2023), elle se présente alors comme le lieu privilégié des opinions contradictoires entre journaux interposés. Dès lors, la médiatisation des affrontements verbaux, dans le discours de « Une » opposant le personnel politique, instaure un dialogue virtuel. En effet, les « Unes » des journaux se répondent sans se rencontrer. On parle ici de la polémique du fait que « cette interaction conflictuelle prend la forme d'une alternance d'attaque et de contre-attaque ». (Vlad, 2017 : 65). Étant entendu que le matériel, sur lequel nous travaillons, est monogal en l'occurrence la « Une » le caractère polémique est d'ordre discursif. On dit alors le polémique. Selon Vlad (2017), le caractère dialogique du discours polémique est fondé sur le fait qu'il intègre un discours adverse pour s'y opposer. Les deux discours en confrontation représentent autant de voix.

La démarche méthodologique est celle de l'analyse du discours de presse. Il est question de rendre compte, à partir des titres de couverture de quelques quotidiens ivoiriens, de la manifestation du/de la polémique, dans le discours journalistique. Plus précisément, nous montrons les formes de représentation du discours polémique dans l'écriture de presse. Pour la présente étude, nous avons choisi, par randomisation, des journaux ayant traité à sa « Une » la radiation de Laurent Gbagbo, de la

liste électorale. Le corpus est constitué de journaux ayant paru de mai à juin 2023. Ces journaux se répartissent entre les deux blocs antagoniques de la scène politique. Il s'agit de *Le Nouveau Réveil* (LNR), *Le Béliet* (LB), *Dernière Heure* (DH) proches du Parti Démocratique de Côte d'Ivoire (PDCI). *La Voie Originale* (LVO), *Le Quotidien d'Abidjan* (LQA), *Le Temps* (LP), soutiennent les idéaux du (PPA-CI), et Ces quotidiens sont proches de l'opposition. Quand *Le Patriote* (LP), *L'Expression* (LE), *Le Matin* (LM), *L'Avenir* (LA) défendent les thèses du (RHDP) auquel il faut ajouter *Notre Voie* (NV) organe du Front Populaire Ivoirien (FPI) qui par le jeu de l'alliance politique est, aujourd'hui, favorable au RHDP.

L'étude, dans un premier mouvement, abordera le discours de « Une » comme une scène d'affrontement des différents positionnements et dans un second mouvement, elle traitera des enjeux politiques de la scénarisation du/de la polémique dans le discours journalistique.

1. Le discours de « Une » comme scène d'affrontement des différents positionnements

Dans le discours médiatique, une polémique impliquant des acteurs sociaux ou politiques apparaît très souvent comme un événement rapporté (Charaudeau, 2005). Le/la polémique se manifeste alors de façon interne ou externe. Lorsque dans le discours journalistique des voix se superposent, nous sommes dans le monologal. C'est ce que Bakhtine nomme le dialogisme. Il peut aussi se faire dans un échange polémique différé tel que le laisse entrevoir les « Unes » des quotidiens ivoiriens dans la palabre de la radiation, de l'ancien président, Laurent Gbagbo, de la liste électorale. C'est le régime dialogal du corpus. Dans le cas de l'affrontement par « Unes » interposées des journalistes qui s'érigent en porte-parole des acteurs politiques se chargent de la mise en accusation de l'adversaire. Au-delà de la controverse sur l'indépendance et/ou l'inféodation de la CEI, un autre front de conflit s'ouvre avec la radiation de la liste électorale de Laurent Gbagbo. La communication conflictuelle qu'en fait la presse plonge le lecteur dans la polémique avec « son caractère agonistique » (Dascal, 1995). L'affrontement consubstantiel à la polémique va aboutir aux phénomènes de dichotomisation, de polarisation et de disqualification de l'adversaire.

1.1. La dichotomisation ou l'opposition des positions irréconciliables

Les narratifs des titres de couverture de « Une » des journaux laissent clairement voir que la radiation de Laurent Gbagbo constitue la pomme de discorde entre deux blocs antagoniques : les journaux proches de l'opposition et ceux favorables au pouvoir RHDP. Les premiers se font l'écho de ce qui tendait à disqualifier le président de la CEI et la radiation. Les seconds défendent le président de l'instance des élections et la décision de radiation. Ce dissensus donne le sentiment que chaque parti s'arcboute sur ses certitudes en ignorant les arguments avancés par le camp adverse. Les titres des « Unes » ci-dessous illustrent notre propos : *LQA* (22.05.23) : « C'est un **acte inacceptable** et une **provocation de trop** » ; *LM* (25.05.23) « La **grosse comédie** du PPA-CI et de Me Habiba » ; *LE* (22.05.23) « Le Ppa-CI **étale sa mauvaise foi** » ; *NV* (23.05.23) « La **grande comédie** ! » *LT* (30.05.23) « Tout **l'argumentaire** du magistrat **démonté** » ; *LA* (05.06.23) : « Le **cours magistral** point par point du président de la CEI au PPA-CI et au PDCI ». Au discours de « Une » des journaux proches de l'opposition « **acte inacceptable** et **provocation de trop** » est opposé un « contre-discours » (Kerbrat-Orecchioni, 1980 : 9) ou un « contre-discours antagoniste » (Angenot, 1982 : 34), « **grosse comédie, mauvaise foi, grande comédie** » des journaux pro-RHDP. Cette même radicalité se lit dans les fragments des journaux des deux blocs antagonistes cités *supra* : le titre « **l'argumentaire** du magistrat **démonté** » entre interaction conflictuelle avec le titre « Le **cours magistral** du président de la CEI ». On remarque que le micro discours de « Une » d'un camp se focalise sur les titres de l'autre camp pour le rejeter et vice versa. C'est ce conflit verbal exacerbé que Dascal (2008 : 9) appelle dichotomisation « à savoir la radicalisation d'une polarité qui souligne le caractère incompatible des deux pôles et l'inexistence de toute solution intermédiaire ». En d'autres termes, l'opposition idéologique est si profonde que les positions semblent irréconciliables. La dichotomisation se situe au niveau des idées, des opinions. Elle peut conduire à la polarisation.

1.2. La polarisation ou l'expression des voix discordantes des acteurs politiques et des journalistes

Le clivage des points de vue qui caractérise la dichotomisation conduit à la polarisation. Les interactants ici, d'une part, les acteurs politiques et, d'autre part, les journalistes de chaque bloc ont tendance à susciter

l'adhésion de tiers à la position qu'ils défendent, lesquels sont extérieurs au contexte du discours. Ainsi que le soutient Plantin (2003 : 383) « les points de vue divergents sont représentés et défendus par des actants, le Proposant et l'Opposant, assimilables à des rôles que peuvent jouer plusieurs acteurs face à un troisième actant-le ». C'est bien d'ailleurs ce tiers que tentent de convaincre les parties engagées dans la polémique et non les interlocuteurs. C'est dans cette perspective que Amossy et Burger (2011) affirment qu'on fait souvent remarquer que le but du polémiqueur n'est pas de convaincre l'autre, mais d'emporter l'adhésion du Tiers par une dichotomisation délibérée des positions. L'espace public médiatique que constituent les « Unes » des journaux est la cartographie du champ politique. Deux camps antagonistes : l'opposition et le pouvoir sont en lutte, deux types de presse : la presse de l'opposition et la presse du pouvoir. Il faut entendre par Tiers, dans la présente étude, à celui qui assiste à l'échange polémique médiatique. Autrement dit, dans la polémique autour de la radiation sur la liste électorale de Laurent Gbagbo, ce sont les partisans des deux blocs qui s'affrontent par journaux interposés. Ce sont les lecteurs-citoyens, les partisans de l'opposition et du parti au pouvoir le RHDP. Pour continuer d'entretenir la flamme militante de ces derniers, les journaux se font les chantres des discours clivants à la « Une ». Pour ce faire, il faut mobiliser un autre trait caractéristique du discours polémique, la disqualification de l'adversaire.

1.3. La disqualification de l'adversaire par le jeu d'un contre-discours antagoniste

Dans la crise de la radiation de Laurent Gbagbo sur la liste électorale, les journaux et les acteurs politiques s'engouffrent, au départ, dans une posture de confrontation verbale qui, au final, s'inscrit dans des rapports d'affrontement. En d'autres termes, l'opposition de points de vue consiste à faire perdre la face à l'autre en tentant de le discréditer et de le délégitimer. C'est pourquoi, le discours polémique s'apparente à une violence verbale, à une profusion d'attaque et de contre-attaque verbale d'où cette propension à décrédibiliser l'adversaire, dont parlent Amossy et Burger (2011). Ces auteurs pensent que le discours polémique est le face-à-face de deux positions opposées et en apparence inconciliables, incarnées par des acteurs réels, entraîne la nécessité, pour chacun d'entre eux, de faire adopter son point de vue en décriant celui de l'autre. Cette volonté de déconsidérer et/ou de disqualifier le vis-à-vis se perçoit dans les « Unes » constituant notre corpus. Quand les journaux de

l'opposition, notamment ceux proches de l'ancien président Laurent Gbagbo, parlent de la décision prise par la CEI et son président de radier le leader du PPA-CI de la liste électorale, ils recourent à un trésor de mots hyperboliques tantôt mélioratifs tantôt dépréciatifs, avec pour finalité de discréditer la CEI et son président. En témoignent ces deux exemples :

LT (06.06.23) «Katinan donne **un cours magistral à Kuibiert** » et en sous-titres, le journal écrit :

« **Tout l'argumentaire du magistrat démonté** », « **Un véritable cours de droit au président de la CEI** »

LT (30.05.23), le surtitre indique ce qui suit : « Retrait du nom de Gbagbo de la liste électorale » et le titre mentionne « **Le magistrat Olivier Grah crucifie Kuibiert** »

Pour décrédibiliser les compétences du magistrat, Coulibaly-Kuibiert, qui préside la CEI, ce journal proche du PPA-CI indique que le financier Koné Katinan « donne un cours magistral à Kuibiert » ou encore lui donne « un véritable cours de droit ». Conséquence : « l'argumentaire du magistrat (Kuibiert) est démonté (par le financier Katinan) ». Comme pour renvoyer ce magistrat à sa copie. Ainsi met-il en doute ses compétences caractérisées par la méconnaissance des textes. En d'autres termes, ce manquement laisse entendre subrepticement que la radiation de Laurent Gbagbo est une forfaiture du magistrat par pure ignorance. Pour achever de le disqualifier, le journal utilise le verbe dépréciatif « crucifie » pour parler de Kuibiert. On perçoit là l'intention d'abattre l'adversaire et partant l'agressivité, la violence verbale, qui apparaissent comme des marques de polémique. La même logique discursive se retrouve dans le camp adverse, représenté par les journaux proches du pouvoir, comme l'illustrent les exemples ci-dessous :

LA : (05.06.23) : « Prétendues irrégularités sur la liste électorale »/ « **Kuibiert Ibrahim démolit Me Habiba Touré** ».

« **Le cours magistral point par point du président de la CEI au PPA-CI et au PDCI** »

LP : (29.06.23) : « Radiation de Gbagbo, présence des mineurs, décédés, doublons »/ « **Kuibiert sans pitié !** »

« **Comment il a détruit, un par un, les arguments d'une opposition aux abois** »

Dans ces exemples, le président de la CEI, qui était disqualifié par les journaux de l'opposition, est présenté sous un jour favorable. Il « démolit », donne « un cours magistral point par point », ou encore « détruit un par un les arguments » de l'opposition. En revanche, le camp qui s'en prend à lui est discrédité : il est traité d'« opposition aux abois » et Me Habiba, dignitaire du PPA-CI, qui se réclame de cette opposition, est dite « démolie (e) » comme était « crucifié » le président de la CEI, Kuibiart. Au total, l'analyse des « Unes » montre que les journaux ont exploité la disqualification de l'adversaire comme arme dans cette guerre des mots. On constate qu'en face du discours d'un camp se dresse en réponse un contre-discours. C'est pourquoi, fait remarquer Charaudeau (2017 : 90) que la polémique « c'est créer dans l'espace public des prises de parole vives qui s'esclaffent, s'indignent, se scandalisent, protestent, parfois injectent, mais sans autre effet de retour que la même parole, empêchant que s'instaure une vive discussion, un vrai débat, une controverse ». Autrement dit, la conflictualité inhérente à la polémique brouille la possibilité d'une problématisation de la question en débat. En cela Mouillaud (2014) précise que « chacun est sourd et aveugle au dommage de l'autre. Nul espace où pourrait se déployer un débat ». L'espace public médiatique s'offre en un véritable spectacle de combat où la confrontation se transforme en un affrontement laissant le public dans ce que Charaudeau (2017) désigne comme un état d'indécidabilité.

2. Les enjeux de la scénarisation du/de la polémique comme discours de cadrage argumentatif

Le débat public porté par la presse écrite ivoirienne autour de la CEI a connu une phase de controverse dès lors que son indépendance a été problématisée. De cette confrontation argumentée par la quête de la vérité autour de l'organe électoral l'on bascule dans le différend. Plus précisément, c'est l'affrontement des blocs antagoniques que sont l'opposition et le régime en place. Ce caractère conflictuel de la polémique incline Charaudeau (2017) à ne pas la considérer comme une proposition d'argumentation sur ce qui fait le bien-fondé d'une position. Tout en disqualifiant l'opinion de l'autre, elle le fait de façon péremptoire, ce qui rend inutile toute argumentation pour l'étayer. En revanche, on peut dire avec Amossy (2010 : 32) qu'« il y a argumentation quand une prise de position, un point de vue, une façon de percevoir le monde s'exprime sur le fond de positions et de visions antagonistes ou tout

simplement divergentes, en tentant de prévaloir ou de se faire admettre ». En ce sens, on peut inférer que le discours de « Une » qui publicise les positions contradictoires relatives à la radiation de Laurent Gbagbo est argumentatif. Ainsi que le mentionne Vlad (2017 : 61) « la dimension argumentative est une autre caractéristique du discours polémique. [...] Vu qu'on argumente par disqualification, tout mouvement argumentatif étant orienté vers l'invalidation et la délégitimation du discours adverse ». Autrement dit, le discours polémique possède une dimension argumentative bien qu'à l'origine le discours journalistique n'a pas pour visée de convaincre. Toutefois, nous avons vu que la radiation de l'ancien Président Laurent Gbagbo et par ailleurs président du PPA-CI a suscité dès le lendemain une polémique qui s'est traduite par des titres enflammés à la « Une » des journaux aussi bien proches de l'opposition que du pouvoir. Ces discours polémiques ont mobilisé les ressources stylistiques, énonciatives et rhétoriques pour construire un argumentaire visant à délégitimer la partie adverse tout en renforçant la légitimation du discours du locuteur. On y note notamment l'usage des arguments *ad hominem* et *ad personam*, les arguments par les preuves, l'argument d'autorité et l'agressivité.

2.1. Recours aux arguments ad personam et ad hominem

L'argumentation est centrée sur l'énonciateur. Elle tend à le réfuter. Elle vise également à le décrédibiliser. C'est le cas dans ces titres de « Une » des journaux proches de l'opposition et ceux proches du pouvoir :

Tableau 1 : *Interaction dialogique entre les titres de « Unes » des journaux de l'opposition et du pouvoir*

Journaux proches de l'opposition	Journaux proches du pouvoir
<i>Le Temps</i> Retrait du nom de Gbagbo de la liste électorale Le magistrat Olivier Grah crucifie Kuibiert	<i>L'Avenir</i> Prétendues irrégularités sur la liste électorale/ Kuibiert Ibrahime démolit Me Habiba Touré
<i>La Voie originale</i> Elle était pourtant « bobo » sur le plateau de Life TV/ Edith Brouse fait laminer par Me Habiba	<i>L'Avenir</i> Procès du casse de la BCEAO, radiation de la liste électorale Le gouvernement balaie les mensonges de Laurent Gbagbo

Source : Les auteurs

Dans ces exemples, les journaux proches de l'opposition (*Le Temps et La Voie Originale*) s'en prennent à Kuibert» (« ...crucifie Kuibert»), le président de la CEI, en employant le verbe « crucifie » qui évoque l'anéantissement du président de la CEI. Ils s'en prennent également à la blogeuse et chroniqueuse Edith Brou, qui avait tourné en dérision les propos tenus par Me Habiba, sur le plateau d'une émission dans laquelle elle est chroniqueuse : « Edith Brou se fait laminer ». Le journal la tourne en dérision en disant qu'elle « se fait laminer ». Quant au journal proche du pouvoir, (*L'Avenir*), il s'en prend à Me Habiba, avocate et cheffe de cabinet du président du PPA-CI, Laurent Gbagbo : « ...démolit Me Habiba ». Derrière le verbe « démolit » se cache l'intention de la discréditer. Le journal se livre au même exercice contre l'ancien Président Gbagbo : « ...les mensonges de Laurent Gbagbo ». L'usage du substantif dépréciatif « mensonge » vise à le disqualifier.

Par ailleurs, les journalistes dans la narration de la polémique de la radiation de Laurent Gbagbo mobilisent également l'argument *ad hominem*. En effet, si l'argumentation vise l'énonciation à savoir ce que l'adversaire a dit de l'objet, l'argument est dit *ad hominem*. Comme l'attestent les exemples suivants : *LQA* (14.06.23) : « Koné Katinan : « C'est un acte inacceptable et une provocation de trop » ; *LB* (06.06.23) : « La provocation de trop de Ouattara » ; *LNR* (23.05.23) « Exclure l'autre est-il la solution ? ». Ces « Unes » des journaux défendant les thèses de l'opposition remettent en cause et le statut du Président de la CEI et du Président de la République qui sont les protagonistes désignés dans le dire du journaliste. En les posant comme opposants, c'est bien évidemment, leur ethos et/ou leur identité sociale qui est visé(e) dans la mesure où ces deux personnalités font l'objet d'attaques en qualité de représentants d'institution, d'une idéologie mieux d'un parti politique. Il est question ici de neutraliser leur faculté de penser mais bien plus de les présenter comme les otages du courant d'une manière d'agir propre à leur parti donc du RHDP, le régime au pouvoir. En revanche, *LP* (26.05.23) et du (22.05.23) écrit respectivement en sa page de « Une » : « Le RHDP n'acceptera pas l'escalade de la violence » ; « le PPA-CI ne peut pas faire du chantage » attaque par un dialogisme responsif les propos tenus par les responsables du PPA-CI. Ainsi ce journal proche du régime tente-t-il de délégitimer et le PPA-CI et ses leaders. Ce d'autant plus que les titres de couverture de ce quotidien leur attribuent des velléités d'actions pouvant cristalliser les passions.

2.2. Le recours aux preuves

Pour soutenir sa position, chaque partie peut avancer des données chiffrées, des extraits de documents en guise de preuves ou supposées telles. C'est le cas dans les exemples ci-dessous, empruntés aux journaux proches de l'opposition :

LQA (14.06.23) : « Fraude sur la liste électorale/Habiba Touré brandit encore **des preuves accablantes** »

« **Des électeurs sans père ni mère** »

« Plus de **500 électeurs nés d'une seule mère** »

« Que va encore dire Coulibaly Kuibiert ? »

LT (20.06.23) : « Quand Dieu fait ton palabre/Tout sur le faux de la CEI »

« **Des papiers de justice** banalisés et **Des papiers de justice** pour justifier le retrait du Président Laurent Gbagbo »

« Les chefs traditionnels de Gagnoa interpellent le régime »

Dans ces exemples, les journaux exposent les preuves : « Des électeurs sans père ni mère » ; « 500 électeurs nés d'une seule mère » ; « Des papiers de justice (...) falsifiés ». Ces arguments sont censés appuyer la thèse de l'opposition dans son projet de délégitimer la décision prise par la CEI de radier l'ancien Président Laurent Gbagbo de la liste électorale.

2.3 Le recours aux voix d'autorité

Dans le processus d'argumentation, les journaux convoquent une personne extérieure dont la voix fait autorité pour disqualifier la partie adverse ou, au contraire, donner du crédit à leur discours, comme dans les exemples ci-dessous :

LT (30.05.23) : « Retrait du nom de Gbagbo de la liste électorale/Le magistrat **Olivier Grah** crucifie Kuibiert

LT (26.05.23) : « Quand Dieu fait ton palabre/Tout sur le faux de la CEI »

« **Les chefs traditionnels de Gagnoa** interpellent le régime »

LM (25.05.23) : Affaire radiation de Gbagbo de la liste électorale »

« **Le représentant du PPA-CI à la CEI** solidaire de la CEI »

Le journal proche de l'opposition, *Le Temps* (26.05.23), convoque, dans le premier exemple, « le magistrat Olivier Grah », un juriste censé être averti, pour contredire voire battre en brèche les explications de son homologue magistrat qu'est le président de la CEI, Ibrahim Coulibaly-Kuibiert. Dans le deuxième exemple, le journal recourt aux « chefs traditionnels de Gagnoa », c'est-à-dire les autorités coutumières issues de la région natale de l'ex-chef de l'État, Laurent Gbagbo, frappé par la décision de radiation de la liste électorale. Dans une tradition africaine, fondée sur le respect des autorités coutumières, le fait de convoquer les chefs traditionnels permet au journal de donner du poids au plaidoyer en faveur de l'ancien Président.

C'est le même raisonnement que suit le journal proche du pouvoir, *Le Matin* (25.05.23), en désignant « le représentant du PPA-CI à la CEI ». Le recours à cette voix d'autorité vise à justifier le bien-fondé de la décision de radiation de l'ex-chef de l'État, prise par la CEI. Ce dernier étant présenté comme ayant soutenu l'arrêt de la CEI.

Cette polémique suscitée par la radiation de l'ancien président, Laurent Gbagbo et président du PPA-CI est sous-tendue par des enjeux de pouvoirs colossaux. La stratégie de l'opposition est de démontrer que le pouvoir actuel fait de l'exclusion alors que, dans un passé récent, ce pouvoir s'est battu contre l'exclusion de son mentor, Alassane Ouattara¹, aujourd'hui, Président de la République. L'enjeu pour le PPA-CI, Laurent Gbagbo en tant que figure emblématique de la politique ivoirienne et ancien président ne saurait être absent de la liste électorale. Ce parti politique fait fi des démêlés judiciaires de Laurent Gbagbo alors que c'est l'argument principal énoncé par la CEI. Face à l'argument juridique, l'opposition, par le PPA-CI, tente d'imposer un contre-argument juridique. Cette stratégie consiste à montrer juridiquement que Laurent Gbagbo doit être inscrit sur la liste électorale au vu des décisions d'autres juridictions notamment la cour africaine des droits de l'homme. La manœuvre, discréditer et dévaloriser la CEI et les propos de son président afin que personne ne croie aux informations livrées par l'organe des élections. Cette communication conflictuelle par journaux interposés est le reflet de la volonté de miner et interférer avec le processus électoral. Au moment où l'opposition instrumentalise cette radiation aux fins de polluer le cycle pré-électoral et éventuellement la

¹ Le candidat Alassane Ouattara du Rassemblement Des Républicains (RDR) a été exclu de la présidentielle d'octobre 2000 et des législatives de décembre 2000.

récusation du scrutin et des résultats, le RHDP en fait une affaire juridique. Le PPA-CI est invité au respect scrupuleux de l'arrêt de la justice. Si la rhétorique de « Une » des journaux de l'opposition laisse subodorer un cycle pré-électoral parasité par la CEI dont la neutralité est mise en doute, celle du régime tient pour responsable l'opposition dont l'objectif est de vouloir transposer le juridique dans le politique.

Tout au long de ce chapitre, il a été question d'analyser les caractéristiques du discours polémique à la lumière de notre corpus. Nous avons ainsi relevé que le polémique se caractérise notamment par la dichotomisation, la polarisation, la disqualification de l'adversaire, et la rhétorique argumentative.

Conclusion

L'étude du corpus montre que le micro récit de « Une » expose un antagonisme prégnant, d'une part, entre la presse dite de l'opposition et la presse dite proche du pouvoir et, d'autre part, la relation proxémique entre champ médiatique et champ politique. L'analyse des discours de « Une » traitant l'annonce de la radiation de l'ancien Président Laurent Gbagbo de la liste électorale, le 20 mai 2023, a provoqué une crispation de la vie politique qui s'est traduite par une polarisation des « Unes » des journaux. La mise en scène de cette radiation a été source de polémique. On constate que les titres à la « Une » de ces journaux est une représentation du discours polémique dans le discours journalistique. Il relève tant du discursif (le polémique) que de l'interactionnel (la polémique). Nous avons, en effet, établi que ces discours se caractérisaient, entre autres, par leur virulence, leur caractère clivant et leur intention de discréditer les parties aux prises dans cette affaire. Nous avons également montré que ces journaux mobilisent différentes ressources énonciatives pour construire un argumentaire destiné à nourrir la polémique et partant à doper le moral d'un tiers, extérieur au contexte du discours, qui n'est autre que la communauté des partisans de l'opposition, d'une part, et du parti au pouvoir, d'autre part. Il ressort également de cette étude que la presse ivoirienne reste, après le printemps de la presse, polarisée, tiraillée entre l'opposition et le pouvoir. Comme en témoignent ces « Unes » analysées. C'est une presse engagée dont le discours est fortement idéologisé. Ses narratifs trahissent un journalisme de communion. Elle appartient à la typologie de la presse que nous qualifions de « caudataire ».

Bibliographie

Amossy Ruth (2010), *La présentation de soi. Ethos et identité verbale*, Paris, PUF.

Amossy Ruth et Burger Marcel (2011), « la polémique médiatisée » in *Polémique médiatique et journalistique. Le discours polémique en question*, Semen, 31, p. 4-27.

Amossy Ruth (2014), *Apologie de la polémique*, Paris, PUF.

Angenot Marc (1982), *Le discours pamphlétaire. Typologie des discours modernes*, Paris, Payot.

Bakhtine Mikhail (1984), *Esthétique de la création verbale*, Paris, Gallimard.

Charaudeau Patrick (2005), *Les médias et l'information. L'impossible transparence du discours*, Bruxelles, De Boeck.

Charaudeau Patrick (2017), *Le débat public. Entre controverse et polémique. Enjeu de vérité, enjeu de pouvoir*, Limoges, Lambert-Lucas.

Dascal Marcelo (2005), « Observations sur la dynamique des controverse » in *Cahiers de Linguistique française*, 17, p. 99-121.

Dascal Marcelo (2008), « Dichotomies and Types of Debates » in *Controversy and Confrontation*, dirigé par H. Van Eemeren and B. Garsen, Amsterdam and Philadelphia, Benjamins, p. 27-49.

Kerbrat-Orecchioni Catherine, (1980), « La polémique et ses définitions » in *Le discours polémique*, Lyon, PUL, p. 3-40.

Plantin Christian (2005), « Des polémistes aux polémiqueurs » in *La parole polémique*, Paris, Champion, p.377-408 cité par Amossy Ruth (2014), *Apologie de la polémique*, Paris, PUF

Mouillaud Maurice (2014), *Le discours et ses doubles. Sémiotique et politique*, Lyon, PUL.

Touré Amidou (2023), « Les Unes de la presse ivoirienne en Côte d'Ivoire : une aire scripturale de la violence verbale, de la propagande et de la désinformation » in *Akofena*, n°008, Vol. 1, p. 203-216.

Vlad Daciana (2017), *Pour une « Grammaire » du polémique. Étude des marqueurs d'un régime discursif agonial*, Romania, Presa Universitară.

Corpus de l'étude :

Le Nouveau Réveil (LNR) : N° 6378 du 22.06.23 ; N° 6357 du 23.05.23 ; **Le Bélier** (LB) : du 23.05.23

Dernière Heure (DH) : N° 797 du 16 au 18.06.23

La Voie Originale (LVO) : N° 745 du 25.05.23

Le Quotidien d'Abidjan (LQA) : du 14.06.23 ;

Le Temps (LP) : N° 5700 du 30.05.23 ; N° 5699 du 26.05.23 ; N° 5698 du 25.06.23

Le Patriote (LP) N° 7021 du 06.06.23 ; N° 7009 du 22.05.23 ; N° 7013 du 26.05.23 ; N° 7018 du 02.06.23

L'Expression (LE) : N° 3824 du 22.05.23 ; N° 06.06.23

Le Matin (LM) : N° 1137 du 25.05.23 ; N° 1144 du 06.06.23

L'Avenir (LA) : N° 789 du 16.05.23 ; N° 579 du 05.06.23

Notre Voie (NV) : N° 7119 du 22.05.23 ; du 25.05.23